Article 21 du Règlement

LE PARLEMENT

LES ATTENTES DES CANADIENS

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, les Canadiens se rendent compte qu'il faut tous s'y mettre et essayer de résoudre les problèmes du pays en tablant sur ses points forts et sur ses possibilités. Ils ne veulent pas que le Parlement soit paralysé. Ils ne veulent pas que l'obstruction s'éternise. Ils ne veulent pas que l'on se trouve dans une impasse. Ils veulent que le gouvernement et la Chambre fassent preuve de maturité.

Ce qu'il nous faut, monsieur le Président, c'est l'avis de tous les Canadiens; il faut les consulter pour permettre au ministre des Finances (M. Wilson) de présenter un budget mûrement réfléchi qui tienne compte des besoins de tous les Canadiens. Les Canadiens sont parfaitement en droit de s'attendre à ce que le gouvernement fasse preuve de franchise, de maturité et d'initiative. Allons-y!

LA SÉCURITÉ SOCIALE

APPUI AU PRINCIPE DE L'UNIVERSALITÉ

M. John Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, c'est avec fierté que j'affirme que l'universalité est la pierre angulaire de l'héritage libéral au Canada. Les riches et les pauvres financent par leurs impôts les programmes sociaux. Ainsi, ils ont tout autant droit les uns que les autres à ces programmes. Du président de banque au chauffeur d'autobus, tout le monde est égal en vertu de ces programmes; du moins, c'était le cas lorsque notre parti était au pouvoir.

Si les conservateurs veulent réformer le régime fiscal en faisant payer aux riches leur juste part d'impôt, nous n'avons rien contre et nous les appuierons. Cependant, lorsqu'ils touchent à l'universalité, ils s'attaquent aux œuvres vives du parti libéral. Nous ne l'accepterons pas et nous combattrons les conservateurs de toutes nos forces.

Les inepties que le premier ministre (M. Mulroney) a débitées au sujet de l'universalité nous amènent à croire l'une des deux choses suivantes. Les conservateurs sont soit irrémédiablement et impardonnablement naïfs et perdus, soit carrément malhonnêtes envers les Canadiens. Dans les deux cas, cela n'augure rien de bon pour les Canadiens. Les personnes âgées ont prévu leur retraite en fonction de la pension de vieillesse. Les jeunes couples planifient leur famille en comptant, quant à eux, recevoir des allocations familiales. Je tiens à dire aux personnes âgées et aux familles canadiennes que le parti libéral défendra et protégera leurs pensions et leurs allocations familiales avec toute la vigueur voulue. Nous sommes peut-être petits en nombre, mais nous sommes grands et forts . . .

M. le Président: Le temps de parole du député est écoulé.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE MODE DE FINANCEMENT UTILISÉ PAR L'ANCIEN GOUVERNEMENT LIBÉRAL

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, les avantages sociaux sont liés à la productivité d'un pays. Plus la productivité est élevée, plus les avantages sociaux sont grands. Pendant les années passées à la tête du pays, les libéraux n'ont

maintenu les avantages sociaux qu'au prix de nombreux emprunts, en portant la dette nationale à quelque 200 milliards de dollars. Si les libéraux avaient continué dans cette voie, ils auraient finalement été coincés et auraient dû réduire ou éliminer les avantages sociaux.

Les Canadiens ont élu les conservateurs en septembre parce qu'ils se rendaient compte de ce qui se passait. Le nouveau gouvernement a hérité d'une dette considérable et de coffres vides. Mais voilà maintenant que les libéraux, qui se sont permis de folles dépenses en empruntant, mettent des bâtons dans les roues au gouvernement élu qui est décidé à accroître la productivité de notre pays pour que nous puissions verser davantage d'argent aux personnes les plus nécessiteuses, ce qui déplaît à la fois aux libéraux et aux députés du NPD.

L'avocat de Bay Street refuse qu'on aille chercher un seul cent dans la poche de ses amis qui gagnent bien plus de \$100,000 par année. Comme jadis une reine habituée au luxe, il dit en réalité: «Que les pauvres mangent du gâteau.» Les députés du NPD, toujours très gentils avec leurs complices libéraux, poussent à la roue. Les Canadiens avaient prévu ce genre d'obstruction et nous ont donné une majorité imposante justement pour que les libéraux et le NPD ne puissent pas empêcher l'adoption des mesures législatives dont le pays a besoin.

Quoi qu'en disent les libéraux et le NPD, les programmes du gouvernement conservateur répondent aux vœux de la population. Lançons-nous à l'attaque pour que le Canada et ses citoyens, notamment les personnes âgées, les infirmes et les aveugles, connaissent une nouvelle ère de prospérité dans un nouveau Canada.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'APARTHEID EN AFRIQUE DU SUD—LA VISITE DE M^{gr} TUTU

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Cette semaine, monsieur le Président, le Canada a l'honneur d'accueillir Mgr Desmond Tutu, lauréat du prix Nobel de la paix. Ce matin, au cours d'une entrevue avec un groupe de parlementaires, Mgr Tutu a dit qu'il lui serait interdit de s'entretenir avec un groupe de parlementaires de son propre pays, l'Afrique du Sud.

A cause de sa politique d'apartheid, l'Afrique du Sud ne reconnaît même pas Mgr Tutu comme citoyen. Aux termes de leur nouvelle constitution, 75 p. 100 des Africains du Sud n'ont pas le droit de participer activement aux affaires nationales. Voici la seule phrase où il est question des Noirs:

• (1410)

Toute question relative aux Noirs sera réglée par décret présidentiel.

Mgr Tutu a dit que la politique d'apartheid est appelée à disparaître, soit à la suite de négociations, soit par la violence, mais elle va disparaître.

Le Canada devrait exercer des pressions économiques, afin de provoquer des négociations qui pourraient déboucher sur une solution pacifique. Mgr Tutu lui-même ne peut pas réclamer des représailles économiques, car ce serait une infraction passible d'une sentence minimale de cinq ans. Toutefois, si les Canadiens ne veulent pas être complices de l'injustice et de l'inhumanité de l'apartheid, et si nous voulons épargner à